

Agenda Council in Committee May 9, 2023		Ordre du jour Conseil en comité le 9 mai 2023	
6:00 p.m.	Council Chambers	18h00	Salle du Conseil
1.	Call Meeting to Order	1.	Rappel à l'ordre des réunions
2.	Recording of Attendance	2.	Enregistrement de la présence
3.	Approval of Agenda	3.	Approbation de l'ordre du jour
4.	Conflict of Interest	4.	Conflit d'intérêts
5.	Asset Management Information Update	5.	Mise à jour des informations sur la gestion des actifs
6.	Building By-Law	6.	Arrêté de construction
7.	Tender 23-004 King George Highway – Nordin Paving	7.	Appel d'offres 23-004 King George Highway - Nordin Paving
8.	Extension of Agreement 21-013 – Material Testing Services Asphalt Concrete, Cast-in-Place Concrete & Soils Testing	8.	Prolongation de l'accord 21-013 - Services d'essais de matériaux - Béton bitumineux, béton coulé sur place et essais de sols
9.	Affordable Housing Grant Application – 724007 NB Ltd.	9.	Demande de subvention pour le logement abordable - 724007 NB Ltd.
10.	Information that could cause financial loss or gain or could jeopardize negotiations leading to an agreement or contract (Manager recommends Committee of Whole as per section 68(1)(c) of the <i>Local Governance Act</i>)	10.	De renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat (le gestionnaire recommande le Comité plénier conformément à l'alinéa 68(1)c) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>)
11.	Proposed or pending acquisition or disposition of land (Manager recommends Committee of Whole as per section 68(1)(d) of the <i>Local Governance Act</i>)	11.	Acquisition ou cession de terrains proposée ou en cours (le gestionnaire recommande un comité plénier conformément à l'article 68(1)(d) de la Loi sur la gouvernance locale).
12.	Information concerning legal opinions or advice (Manager recommends Committee of Whole as per section 68(1)(f) of the <i>Local Governance Act</i>)	12.	De renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat (le gestionnaire recommande le Comité plénier conformément à l'alinéa 68(1)c) de la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>)
13.	Adjournment	13.	Ajournement